



OBJET : IMPORTANT – DSN : NOUVELLES FICHES DE PARAMETRAGE JUILLET 2026

Paris, le 24/06/2026

Chers Maîtres,

Nous vous informons qu'à la suite de la modification du taux de la garantie AFC, qui passe de 2 % à **1,50 %** à compter du **1^{er} juillet 2026**, de nouvelles fiches de paramétrage sont désormais disponibles sur la plateforme <https://www.net-entreprises.fr/>.

Nous vous rappelons que depuis décembre 2023, le régime de retraite supplémentaire et les allocations de fin de carrière de vos salariés sont gérés par CARCO FRPS (Code organisme : P3011). La prévoyance reste gérée par l'institution de prévoyance (Code organisme : P0832).

À ce titre, une mise à jour de votre paramétrage DSN via votre logiciel de paie est indispensable **avant l'établissement de la DSN du mois d'août 2026**.

Pour simplifier et sécuriser vos envois de flux DSN, une ou deux fiches de paramétrage sont à télécharger selon votre couverture :

Garantie	Nombre de fiche	Code organisme
Uniquement AFC	1	P3011
AFC + Retraite	1	P3011
AFC + Retraite + Prévoyance	2	P3011 + P0832

Ces fiches intègrent exclusivement les lignes correspondant aux garanties obligatoires.

Il appartient donc à chaque Étude, ou à son expert-comptable, de procéder au téléchargement de la ou des fiche(s) de paramétrage juillet 2026 à l'aide des identifiants de la structure, en vue de l'envoi de la **DSN mensuelle d'août 2026**.

Nous vous rappelons par ailleurs que notre Institution de Prévoyance et Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire proposent également des garanties de prévoyance facultative à ses adhérents.

Si vous avez souscrit à ce régime facultatif, la déclaration des cotisations continue de s'effectuer au moyen du **bordereau trimestriel de cotisation**, adressé par voie postale.

Ce document devra être complété et retourné (par courrier ou par courriel à l'adresse : adhesion-cotisation@carcoehj.fr), accompagné du règlement correspondant (prélèvement SEPA ou virement).

Nous vous prions de croire, chers Maîtres, en l'assurance de nos sentiments distingués.

Madame GOUGEROT
Responsable Adhésions-Cotisations
DSN- Contentieux

CARCO – INSTITUTION DE PREVOYANCE régie par les dispositions du titre III du livre IX du Code de la Sécurité Sociale
immatriculée sous le numéro Siren 784 394 777

CARCO FRPS - FONDS DE RETRAITE PROFESSIONNELLE SUPPLEMENTAIRE régi par les dispositions du Titre VIII du Livre III du
Code des Assurances - Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 17 955 700 euros
immatriculée au RCS de Paris sous le numéro Siren 922 514 914

Siège : 15 avenue de l'Opéra - 75001 Paris - Mail : contact@carcoehj.fr - Tel : 01 40 39 92 84
Sociétés soumises au contrôle de l'ACPR - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09